

Marseille, le 04 septembre 2025

**Destinataires :**  
**Président.e.s des clubs**

Objet : Recensement national des clubs pratiquants la Nage avec Palmes

Cher.e.s Président.e.s,

Dans le cadre de ses missions de développement et de structuration de la Nage avec Palmes en France, la Commission Nationale NAP lance un recensement national des clubs affiliés FFESSM qui pratiquent ou souhaitent développer cette discipline.

Ce recensement a pour objectifs :

- d'identifier les structures actives et leurs caractéristiques,
- de mieux connaître vos besoins et vos attentes,
- de collecter des contacts-clés pour améliorer la communication et favoriser les échanges,
- de disposer d'informations utiles à l'organisation des compétitions et formations.

Pour cela, nous vous invitons à remplir le formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

<https://forms.gle/FHQgbjsdfCfdfUkH9>

**Temps estimé de réponse :** 5 à 10 minutes

**Date limite de réponse :** 01/10/2025

Les informations recueillies seront utilisées exclusivement par la Commission Nationale NAP et partagées aux commissions régionales NAP et ne seront pas transmises à des tiers extérieurs à la FFESSM.

Votre participation est essentielle pour permettre à notre discipline de progresser et de se structurer sur tout le territoire.

Nous vous remercions par avance de votre implication et de votre collaboration.

Sportivement,

Antoine FAUVEAU  
Président de la Commission Nationale NAP – FFESSM

